

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEMATERIALISE
DE L'UNIVERSITE FEDERALE TOULOUSE MIDI-PYRENEES
DU VENDREDI 25 JUIN 2021**

PRESENCES ET REPRESENTATIONS :

	P : présent E : excusé A : absent	A reçu procuration de
Président du Conseil d'administration		
Philippe RAIMBAULT	P	O. Lesbre
Hugues KENFACK (UT1C)/ C.SOULE DUPUY(ne vote pas)	A	
Emmanuelle GARNIER (UT2J)	P	C .Xuereb
Jean-Marc BROTO (UPS)	P	B. Raquet
Catherine XUEREBS (INP)	E	
Bertrand RAQUET (INSA)	E	
Olivier LESBRE (ISAE-SUPAERO)	E	
Christophe GIRAUD (CNRS)	P	M. Vantard
Marylin VANTARD	P	
Dominique FROMONT (CROUS)	P	
Olivier CHANSOU (ENAC)	P	
Catherine MANCEL (ENAC)	P	
Pierre SANS (ENVT)	P	
Damien TREMEAU (ENSFEA)	P	
Pierre FERNANDEZ (ENSAT)	P	
Jean-Yves FOURQUET (ENIT)	P	
Thierry ALCOUFFE (ONERA)	P	
Olivier BROSSARD (IEP)	P	
Audrey LORIDAN-BAUDRIER (IMT Mines Albi)	P	
Christelle FARENC (INUC)	P	C. Barrera
Caroline BARRERA (INUC)	E	
Nathalie DUQUESNE (pôle AEROSPACE VALLEY)	P	
Hervé OSSARD (pôle AGRI SUD OUEST INNOVATION)	P	
Françoise TORRE (CFDT)	P	
Bernard ROSSA (CPME)	P	
Xavier PETRARCHI (CGT)	P	
Marie-Odile ROY (MEDEF)	P	
Représentants des personnalités extérieures		
Nadia PELLEFIGUE/BARTHET MF(supp)	P	N. Meller
Maxime BOYER	A	
Jean-Louis CHAUZY	P	
Gilles CRASPAY (Cté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées)	P	
Catherine DURAND (Cté d'Agglomération Castres-Mazamet)	A	
Norbert MELER (ville de Foix)	E	
Représentants élus des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs		
SECTEUR 1		
Cécile CRESPIY (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	

Jérôme RENAULT (FSU et sympathisant.e.s)	P	
Anne-Marie O'CONNELL (Langues et rayonnement)	P	
David NAVARRE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Isabelle KAWA-TOPOR (Langues et rayonnement)	P	
Sylvie LAVAL (FSU et sympathisant.e.s)	E	
SECTEUR 2		
Bertrand JOUVE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	S. Rose
Sonia ROSE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E	
Michaël POUZENC (FSU et sympathisant.e.s)	E	
Alexandra SIPPEL (FSU et sympathisant.e.s)	P	M. Pouzenc
Ophélie CARRERAS (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	D. Baloup
Daniel BALOUP (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E	
SECTEUR 3		
Christel LUTZ (Université d'abord pour toutes et tous)	P	
Richard GUILLET (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Jean-Luc ROLS (Nouvelle ambition pour le site)	P	
Nicolas NAUDE (Université d'abord pour toutes et tous)	P	
Frédéric MARCHAL (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Pascal PUECH (FSU et sympathisant.e.s)	P	
SECTEUR 4		
Arnaud COCKX (FSU et sympathisant.e.s)	P	S. Laval
Joseph GERGAUD (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Marie-Françoise VALAX (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Alain PIROVANO (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Lionel ARNAUD (FSU et sympathisant.e.s)	E	
Alexandre RIPOCHE (CGT FERC)	A	
Représentants élus des personnels IATOSS		
SECTEUR 1		
Rémi GONDRAN (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Patrick PIERA (SNPTES)	P	O. Hélias
SECTEUR 2		
Ghislain DELRIEU (FSU et sympathisant.e.s)	P	L. Arnaud
Cécile DYBECK (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
SECTEUR 3		
Patricia FONTES (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	A	
Olivier HELIES (SNPTES)	E	
SECTEUR 4		
François GUERIN (CGT FERC)	A	
Guillaume GENTILS (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
SECTEUR UFTMiP		
Shamsiya KHASHIMOVA (SNPTES)	P	
Yaël SALAMA (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Vilayphone VONGSA _SAF	P	

Représentants des étudiants hors formation doctorale		
SECTEUR 1		
Pierre DEVILLE (UNI: excellence de l'université)	P	
Hugo PADILLA (Bouge tes campus)	P	
SECTEUR 2		
Matéo LAIR (Bouge tes campus)	A	
Axel LOSCERTALES (Etudiant.e.s progressistes:une voix forte pour UT2J)	A	
SECTEUR 3		
France BOYER-VIDAL (Bouge tes campus)	A	
Quentin ESTRADA (Un nouvel élan pour Toulouse!!!)	A	
SECTEUR 4		
Valentin THEDON (La Communauté des étudiant.e.s)	A	
Antonin VAISSE (UNEF et SEL-CGT)	A	
Représentants des étudiants en formation doctorale		
Alejandro VALENCIA-VILA (Les doctorants pour l'Université de Toulouse)	P	
Shangrong CHEN (FSU et sympathisant.e.s)	P	
Membres du Conseil d'Administration avec voix consultative		
Mostafa FOURAR, Recteur, Chancelier des Universités	A	
Patricia ROMANA, Agent Comptable de l'UFTMiP	A	
Sabine FOULON Dir. de l'Enseignement Supérieur du Rectorat	P	
Sophie BONHOURE Dir. de l'Enseignement Supérieur du Rectorat	P	
Invités permanents sans voix délibérative		
Odile JANKOWIAK-GRATTON, DGS	P	
Claude MARANGES, Directeur du DFVE		
Sophie SIXOU, Directrice du DREI	P	
Jérôme VICENTE, Directeur du DRDV	P	
Maud LE HUNG, Directrice du DRSU	P	
Hervé LUGA, vice-président Numérique	P	
Christian LIBEROS, commissaire aux comptes		
Invités occasionnels sans voix délibérative		
Jacques CAVAILLE, Inserm	A	
Stéphanie LAVIGNE, TBS	P	
Frédéric PRADEILLES, CNES	A	
Jérôme DELORMAS, Isdat	A	
Pierre DUFRESNE, SATT	P	
Jean-Denis FALISE, ICAM	A	
Bertrand GIRARD, IRT St Exupéry	A	
Muriel ROTH, CREPS,	A	
Pierre Benoit JOLY, INRAe	A	
Florence MORINEAU, IRD	A	
Sophie DEPOUTRE, CHU de Toulouse	A	

Milène DURO, Directrice opérationnelle du DREI	A	
Carine DESAULTY, Directrice opérationnelle du DRDV	A	
Emmanuelle GIRAUD, Directrice opérationnelle du DFVE	A	
Mélanie DUCOLOMBIER, Responsable Communication	P	
Catherine ROUSSY, Directrice du SICD	P	
Colomba DUSSART, Resp.Service Affaires Juridiques et Institutionnelles	P	
Jean-Marc Soulat, Directeur du SIMPPS	A	
Stéphanie PIERRON, Directrice du SPMG	P	
Béatrice QUEULIN, responsable du service des ressources humaine	P	
Lola LE MOIGN, coordinatrice DRSU	A	
S.DAIGNAN	P	
Matthieu RIGAIL, SNUT	A	
Corinne MARIE-ANNE, SAJI	P	
Jean-Claude TOUGNE	A	
Christine Vergnolle Maynar INSPE	P	
Vilayphone VONGSA	P	
J.SOURISSEAU	P	

1.1 Approbation CR CA du 9 avril 2021	
P. Raimbault	Une demande de correction est proposée p.11 et prise en compte.
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	NPPV : 0 Contre : 0 Abs. : 0 Oui : Unanimité
1.2 Approbation CR CA exceptionnel du 4 juin 2021	
P. Raimbault	Une demande de correction est proposée p.12 et prise en compte
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	NPPV : 0 Contre : 0 Abs. : 0 Oui : Unanimité
INFORMATIONS DE LA PRESIDENCE	
2. Contrat quinquennal de site	
P. Raimbault	<i>Cf. PWP présenté en séance.</i> Nous ne sommes pas très loin d'une version définitive du projet de contrat qui devrait être envoyée le 05.07.2021 et ensuite passage dans les différentes instances des établissements.
J.-M. Broto	Il souhaite des modifications de formulation sur la gestion du GER du Plan Campus.
A. Cockx	Question sur l'objectif 4 : pourquoi les autres personnels que les BIATSS ne sont pas associés à cette mutualisation des formations ?
P. Raimbault	On pourrait rajouter les formations proposées par le SiUP, en effet. Ce sont des actions qui existent déjà donc ce n'est pas gênant.
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	
2bis. Point sur la mission Lévy	
P. Raimbault	<i>Cf. PWP présenté en séance.</i>
B. Jouve	Quand on lit ce texte, on est étonné de voir toute une série de note de bas de page concernant UT1C. Il est dommage que H. Kenfack ne soit pas là aujourd'hui mais il aurait voulu savoir ce que veut dire « à ce jour UT1C n'a pas validé cette option » ? Par rapport aux unités de service mutualisés, sur l'aide au montage de projet il y a un point assez chronophage qui porte sur le suivi des dossiers et on est assez mal outillé. Que peut-on proposer ?
P. Lévy	Sur la seconde question il est d'accord : le soutien et le suivi du projet est extrêmement chronophage. Il faut aider les chercheurs dans le suivi. Sur la première question cette phrase a été validée par les chefs d'établissement et elle veut simplement dire que les questions portant sur la signature, les diplômes dans l'UT ou du doctorat de l'UT n'ont pas été aujourd'hui validées par UT1C. Il ne pense pas que l'on puisse garder cette note de bas de page après le 1 ^{er} juillet. Chacun comprend que c'est important. Ce texte a un intérêt majeur car tout le monde est à bord. Si par la suite ça n'est plus le cas, cela change tout.
N. Naudé	Vers quel type d'établissement va-t-on pour la future UT ? Quelle gouvernance est envisagée ?

P. Lévy	Nous n'avons pas travaillé dans le détail la gouvernance. Si on parle du modèle juridique, nous n'avons pas vraiment le choix. Il s'agit d'une Comue expérimentale. Concernant la gouvernance, on devra y travailler, et il faudra regarder quelle est l'instance la plus adaptée compte tenu des établissements membres. Par exemple, un directoire présidé par le président de l'UT, qui prépare la stratégie de l'établissement pour le faire valider dans les instances. Derrière cette question il y a le rôle des associés actuels de l'UFTMiP : souhaitent-ils être membres et, dans l'affirmative, selon quelles conditions. Cela reste à travailler.
J.-M. Broto	Il précise que quand on dit que sur la mention concernant UT1C cela a été validé par les établissements, cela a été fait au niveau des présidents. L'UPS a organisé un congrès réunissant le CA, le CAC et le CTE pour présenter le texte et en discuter. Il est ressorti que le texte aurait pu être plus ambitieux. Il craint que ce texte ne soit en dessous de l'ambition attendue pour être accepté par l'Etat. Cela risque de ressembler à ce que l'on a déjà avec l'UFTMiP. Ce texte sera soumis à validation dans son établissement le 19 juillet. Une page web est également dédiée et le texte fait l'objet d'une validation large auprès de ses personnels et étudiants.
P. Lévy	Il aurait également souhaité aller plus loin que ce qui est proposé mais ce n'est pas simple à faire valider et il reste à lever des obstacles. L'ambition / l'engagement est variable selon les établissements. Si un établissement souhaite présenter un projet plus disruptif, comment trouver un consensus autour de ce nouveau projet ? Certes il ne faut pas faiblir sur l'ambition, mais cette dernière est incarnée dans le modèle, grâce à la détermination des établissements à construire l'UT en la dotant de compétences ambitieuses.
J.-M. Broto	Il a proposé aux deux autres universités et P. Lévy de se rencontrer mais il n'a eu aucune réponse. Pourquoi UPS souhaite aller plus loin, c'est simplement que l'ensemble de ses laboratoires sont au cœur de la compétition internationale et il est important que le site de Toulouse soit reconnu.
Ch. Soule-Dupuy	L'Equipe présidentielle d'UT1 souhaite participer au projet et accepte la proposition de rencontre entre l'UPS et UT2J. Ils vont également présenter dans tous leurs conseils le texte. Le conseil d'administration dédié à ce sujet aura lieu le 12 juillet. Au niveau des écoles doctorales et de la diplomation il y a des questionnements. Il faut rassurer les personnes sur la lecture de ce texte.
Ch. Lutz	Concernant le modèle juridique, il semble qu'au niveau des EPE la loi permette aux universités de garder leur personnalité juridique. Cela n'est pas été permis dans les faits : est-ce absolument impossible ou est-ce envisageable ?
P. Lévy	Ce n'est pas impossible juridiquement. C'est une question à poser à l'Etat. La DGESIP (A-S. Barthez) devra répondre à la question afin que Toulouse soit considérée comme une grande université de recherche, ne serait-ce que pour récupérer le flux de financements qui depuis quelques années est dirigés vers les idex.
E. Garnier	On travaille depuis 6 mois sur ce projet et il s'agit du point d'aboutissement. Il s'agit du

	<p>point de gravité construit ensemble. On ne pourra pas repartir dans un sens ou l'autre sans tout remettre en cause. On espère valider nos propositions et convaincre l'Etat sur l'ambition. Elle est un peu gênée que l'on puisse publiquement dire que cela manque d'ambition. Il faut construire un discours exactement opposé sinon on n'a peu de chances d'être crédibles là où il nous faut convaincre. Concernant l'interpellation de J.-M. Broto sur son invitation à une réunion avec les trois présidents d'université, elle n'a rien contre cette réunion mais elle rappelle que 26 réunions ont été dédiées à la question et ne sait pas s'ils auront des choses nouvelles à se dire. Elle a créé des GT qui avancent en parallèle sur l'ensemble des sujets de fond. Son CA se prononcera le 06.07 pour validation.</p>
P. Lévy	<p>Chacun fait avec les caractéristiques de ses communautés et de son établissement. Il a essayé de faire en sorte que l'ambition toulousaine puisse s'exprimer. Il est intéressant d'entendre les réactions des uns et des autres. Il est notable que tout le monde a joué le jeu et exprimé les attentes et les difficultés de chacun. Effectivement le texte est la résultante de cela.</p>
M.-F. Barthet	<p>La Région soutient depuis longtemps une politique de site à Toulouse et Montpellier et sera aux côtés de l'UT y compris financièrement pour construire ce projet collectif. Elle constate aujourd'hui qu'il y a eu un vrai travail de fait. Le texte qui en résulte peut convenir à tout le monde, c'est sa force et c'est lié à la richesse de ce site. L'Etat doit avoir un rôle et un message clair et doit nous aider. La Région jouera pleinement son rôle car elle trouve que ce serait du gâchis que ce grand potentiel toulousain ne soit pas à la hauteur et la visibilité de ce qu'il est réellement. La Région accompagnera à la vitesse que les Etablissements choisiront. Elle informe du changement de représentants suite aux élections régionales et indique que son mandat s'arrête mais la Région sera dans la continuité de la politique régionale.</p>
P. Lévy	<p>L'Etat devra trouver des solutions pour passer le cap, notamment pour Lyon et Toulouse. On essaie donc de lui proposer des solutions.</p>
P. Raimbault	<p>Il remercie M.-F. Barthet de son soutien et de sa contribution régulière à ce conseil d'administration.</p>
E. Garnier	<p>Elle apprécie ce que vient de dire M.-F. Barthet en indiquant que la Région appuie le projet collectif. Le discours de l'Etat n'est plus dans une position de surplomb, ils doivent donc accueillir notre projet et non pas en jugeant qu'il n'est pas assez ceci ou cela. Il faut que nous soyons forts sur cette position en apportant notre projet. Si l'Etat ne nous suit pas elle ne comprendrait plus par rapport à son discours mené depuis deux ans.</p>
P. Raimbault	<p>Le texte sera consolidé dans la semaine et proposition de validation aux établissements membres en juillet (certains établissements se positionneront en septembre comme l'ISAE). Le conseil d'administration extraordinaire de l'UFTMiP se tiendra le 09.07. Les remarques par écrit sont bienvenues rapidement.</p>
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	

3. Point sur le projet DROcc	
H. Luga	<i>Cf. PWP présenté en séance</i> Structure à créer soutenues par l'ensemble des établissements. INUC à rajouter sur le slide du PWP.
J. Gergaud	A-t-on étudié les dépenses énergétiques ?
H. Luga	Il s'agit d'un bâtiment énergétiquement efficient à faible empreinte environnementale. Thématique étudiée aussi pour un coût énergétique complet. Nous allons programmer des audits pour indiquer le coût complet en termes d'empreinte carbone sur diverses salles sur la région, et la projection dans le <i>datacenter</i> .
Ch. Lutz	Au niveau utilisateur, concernant il avait été envisagée une évolution du système SCOUT : est-ce d'actualité ?
H. Luga	Pas encore : ce sera le sujet du Bureau numérique de la semaine prochaine. La planification de l'évolution du système SCOUT a fait l'objet de travaux préparatoires : instruction CNIL assez contraignante et il faut se remettre sur ce travail. D'ici l'année prochaine, future solution collaborative.
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	
4. Point d'avancement sur le transfert du SGE	
O. Jankowiak-Gratton	<i>Cf. PWP présenté en séance</i> Elle évoque la convention constitutive du service inter-établissements SGE qui doit, avant présentation, être travaillée avec l'ensemble des établissements signataires. Certains principes sont encore en discussion. Cette convention sera complétée par un règlement administratif, technique et financier. Le vote et la présentation de ces deux documents sont reportés au conseil d'administration d'octobre pour un démarrage au 1 ^{er} janvier comme prévu.
	Pas de questions
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	
QUESTIONS FINANCIERES	
5. Budget rectificatif de l'UFTMiP n°2 2021	
O. Jankowiak-Gratton	<i>Cf. PWP présenté en séance</i> Budget qui a été présenté à la commission budgétaire du conseil d'administration. Il intègre les questions évoquées par la Commission.
	Pas de questions
B. Jouve	Remerciements pour la prise en compte des remarques du GT dans la préparation du budget.
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	NPPV : 0 Contre : 0 Abs. : 0 Oui : Unanimité

6. Gratifications ASTEP 2021 – Dérogation dans le cadre de la crise sanitaire	
P. Raimbault	Rappel des conditions de gratifications des étudiants qui participent au dispositif dans l'académie. Prolongation de l'état d'urgence sanitaire qui n'a pas permis, comme l'année dernière, d'assurer les 5 interventions sur site. Idée de ne pas pénaliser les étudiants de ce dispositif tout en restant dans la légalité.
R. Guilet	Forfait global conditionné par 5 interventions : pourquoi ce calcul au prorata. Pourquoi le forfait n'est pas simplement versé aux étudiants connaissant leur situation actuelle ?
P. Raimbault	Nécessité de rester équitable, reprise du même dispositif que l'an dernier. Leurs gratifications correspondent au nombre de déplacements, et nous ne sommes pas dans un dispositif social, d'où le calcul au prorata.
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	NPPV : 0 Contre : 0 Abs. : 0 Oui : Unanimité
7. Nouveaux tarifs du SIUP	
O. Carreras	<i>Cf. PWP présenté en séance - Rappel des services proposés par le SIUP</i>
P. Raimbault	Ceci rentre dans une logique de simplification administrative porté par ailleurs par le projet d'UT.
Ch. Lutz	Concernant les offres de service, il y a des actions de formation de nouveaux entrants sur MCF PRAG. Elle identifie aussi un besoin de formation pour les ATER, dont formation de base à la pédagogie : peut-on y réfléchir ? Par ailleurs comment se passe la communication avec les établissements : y-a-t-il une <i>mailing list</i> pour informer de ce qui se fait au SIUP car en ce qui la concerne elle ne reçoit rien.
O. Carreras	Si les universités sont d'accord, on peut accueillir les ATER. On peut organiser une formation spécifique et synchronisée selon les besoins des établissements, pour une formation initiale et pour ce type de public. Concernant la communication, affichage sur la plateforme numérique SIA et la mailing liste s'adresse aux personnes qui se sont déjà inscrites aux formations. Ils n'ont pas d'accès direct aux listes des enseignants.
A. Cockx	S'agit-il d'un forfait nominatif aux établissements ou aux personnels ?
O. Carreras	L'établissement engage le forfait, pour simplifier et éviter les modifications. Evolution du forfait possible en cours d'année.
A. Cockx	C'est une sorte de carte de rechargement. Est-ce possible aussi pour les formations en langue à l'UFTMIP ?
P. Raimbault	C'est l'idée et on est conscient qu'on a le même sujet pour les formations en langue qui suivront. Lien sur la plateforme SIA déposé par O. Carreras https://sia.univ-toulouse.fr/
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	NPPV : 0 Contre : 0 Abs. : 0 Oui : Unanimité

8. Soutien aux projets vie étudiante dans les villes universitaires d'équilibre -- appel à projets (suite)	
E. Giraud	<i>Cf. doc envoyé présentant le dernier projet qui a été retenu</i>
D. Froment	Remerciements et nécessité de poursuivre ce type d'actions pour soutenir les étudiants dans leurs projets
B. Jouve	Ce type de coopérations est effectivement à poursuivre, à soutenir et à développer.
E. Giraud	Le bilan de cet appel à projets a eu lieu devant le CROUS et la Région le 23 juin et il a été décidé de poursuivre cette expérience en y apportant des améliorations notamment en matière de calendrier de déroulement
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	
9.1 Modification structure budgétaire – budget du futur SIE SGE	
P. Raimbault	Création de 2 budgets annexes supplémentaires : il s'agit d'une opération technique pour pouvoir lancer des opérations dans SIFAC pour accueillir le SGE dans de bonnes conditions. Cela ne présume pas de l'adoption définitive de ces deux projets (SIE SGE et Pad'Occ)
O. Jankowiak-Gratton	Structure budgétaire à modifier de notre établissement et adoption nécessaire du CA pour anticiper la création du SIE SGE et créer un budget annexe dédié à ce service pour être opérationnel au 01.01.2022 dans SIFAC sous réserve de l'adoption de la Convention.
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	NPPV : 0 Contre : 0 Abs. 0 Oui : Unanimité
9.2 Projet Pad'Occ – création d'un SACD	
P. Raimbault	Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une opération du plan Campus, la Maison de la Formation J. Auriol, qui est un des projets phares sur le site de Montaudran dans la continuité du bâtiment B612. Installation de plateformes de formation en génie mécanique de Toulouse (UPS, INSA, ISAE). Dans le prolongement de cette dynamique, un projet de soutien aux filières concernées a été déposé dans le cadre du PIA : Présentation à titre d'information ; seule la structure financière requiert vos votes ce jour.
J.-F. Mazoin	<i>Cf. PWP présenté en séance. Appel à projets du PIA.</i> Projet centrée sur les problèmes de la filière aéronautique et des PME sous-traitants AIRBUS qui leur permettront d'aborder des changements vers de nouvelles filières.
N. Naude (via le chat)	Quelle relation avec l'IRT ?
J.-F. Mazoin	L'IRT a participé à l'élaboration du projet : rôle d'accompagnement des entreprises et l'IRT sera amené à participer à la mise en place de « POC » pour répondre à des dispositifs spécifiques d'entreprises.
X. Petriarchi	Relation entre ce projet et le CRIT génie mécanique ?

J.-F. Mazoin	Le CRIT se situe sur sa capacité à mettre en œuvre des POC.
B. Jouve	C'est un peu comme la Maison Intelligente de Blagnac dans le domaine de la santé. Ce serait intéressant qu'au niveau de l'UFTMiP, on ait une connaissance générale des plateformes nécessaires pour faire jouer la mutualisation pour les labos, PME ...Il faudrait également qu'elles soient largement ouvertes pour profiter d'un tremplin.
J.-F. Mazoin	L'usine école est une plateforme est vraiment centrée sur l'accompagnement des entreprises vers les offreurs de solutions qui est essentielle. L'idée est que les laboratoires puissent venir mener des expérimentations et implémenter des solutions sur l'usine école. On a donc bien pris en compte cette préoccupation et elle nous semble essentielle pour que puissent se développer autour de l'usine école de nouveaux systèmes, et peut-être générer des contrats industriels.
P. Raimbault	Il complète par rapport à la question du recensement des plateformes : c'est en cours avec UT Prime et une valorisation de ces plateformes est envisagée via un portail informatique qui permettra à une entreprise de rechercher des compétences.
A. Cockx	Cela lui fait penser à Toulouse White Biotechnologie auquel on avait demandé à la fin des financements publics de démontrer à terme un équilibre budgétaire qui est difficile à atteindre en faisant participer des financeurs privés. Quel est le statut de cette entité ? Quel est l'objectif d'autonomie financière et à quel terme ?
J.-F. Mazoin	C'est un service de l'Université Fédérale classique mais où on développe une activité commerciale avec un statut fiscal spécifique. Objectif d'équilibre économique à 5 ans pour permettre le fonctionnement et renouvellement des investissements pour faire perdurer la plateforme.
J.-L. Rols	Les négociations sont-elles abouties avec la BPI ?
J.-F. Mazoin	Les subventions sont acquises, le financement de l'Etat (3,5M€) interviendrait pour moitié en subventions et l'autre moitié en avance remboursable. Cette dernière serait à remettre à l'Etat à l'issue des 5 années du projet. Cela devra être discuté pour essayer de minorer en-dessous des 50%.
P. Raimbault	La validation de l'accueil de ce service n'aura lieu que lorsqu'on aura un modèle économique bien clair.
a	NPPV : 0 Contre : 0 Abs. : 0 Oui : Unanimité
QUESTIONS ADMINISTRATIVES	
10. désignation de chargé.e.s de mission de l'UFTMiP	
P. Raimbault	Cf. PWP présenté en séance. Du fait du processus de création de l'UT dans un an et demi il a été fait le choix de maintenir les personnes en place jusqu'au 31.12.2022, à savoir Ophélie Carreras pour le SiUP et Christophe Leyronas pour Pépite, lesquels ont donné leur accord.

	<p>Au niveau du DRDV 2 appels à candidatures infructueux. Audition d'Olivier Simonin qui a manifesté postérieurement un intérêt pour la mission Valorisation : avis unanimement positif du conseil des membres</p> <p>Pour les autres chargés de mission, une information sera présentée au prochain conseil d'administration</p> <p>Pas de question</p>
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	
11. renouvellement d'une demande d'agrément collective pour le service civique	
B. Queulin	<i>Cf. PWP présenté en séance</i>
Ch. Lutz	L'UFTMIP a-t-elle accueilli des services civiques ? Quelles sont les missions et quel apport pour l'UFTMiP ?
P. Raimbault	Nous avons eu 1 mission autour du DD ; 1 sur le dispositif Pépite et 1 sur la Vie Etudiante, Culture Scientifique et Technique pour alimenter Radio Campus qui a permis de retisser des liens avec la radio
J. Sourisseau	Elle indique la nécessité d'un service civique au DILAMI pour l'année prochaine.
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	NPPV : 0 Contre : 0 Abs. : 0 Oui : Unanimité
12. Bilan social de l'UFTMiP 2020	
B. Queulin	<i>Cf. PWP présenté en séance</i>
Ch. Lutz	Elle trouve cet exercice intéressant. Elle note qu'il y a beaucoup de personnes de catégorie A. Elle souhaiterait obtenir un organigramme des services avec les personnes car on ne le trouve pas sur le site internet et c'est important pour les administrateurs de connaître les personnes sur les services.
P. Raimbault	Il s'agirait d'un organigramme nominatif ? A voir en termes de RGPD, l'organigramme structurel est sur le site cependant. On regarde cela de près Sur la structure d'emplois particulière cela s'explique par le déploiement d'ANITI avec des doctorants/post-doctorants et l'UFTMIP qui a des fonctions de coordination et d'animation et qui nécessite un encadrement en catégorie A assez développé.
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	NPPV : 0 Contre : 0 Abs. : 0 Oui : Unanimité
13. Renouvellement de l'accréditation de l'INSPé	
Ch. Vergnolle Maynar	<i>Cf. PWP présenté en séance</i>
A. Sippel	Difficulté à voter sur un renouvellement d'accréditation alors que la majorité des membres extérieurs n'a pas voté en faveur du projet d'accréditation, et avant les instances en local qui ne se sont pas encore prononcées.
Ch. Vergnolle	En terme de calendrier, il n'est pas envisagé que le dossier repasse au Conseil du 7

Maynar	<p>juillet. L'Université Jean-Jaurès doit clôturer le processus.</p> <p>La réforme se mettra en place à la rentrée 2021 de toute façon. A Toulouse, questions sur le volume horaire. Le volume horaire correspond en termes budgétaires et le cadrage national proposé est donc, 850 heures en M1 et 800 heures en M2, M3, M4 et cela a été voté.</p>
Ch. Lutz	<p>Pourquoi voter ce projet ? Quid des données sur l'insertion pro des masters MEF Mention 1 ? Maquettes de formation inaccessibles sur le SCOUT. Difficile de donner un avis complémentaire.</p>
Ch. Vergnolle Maynar	<p>L'insertion des étudiants qui se destinent au professorat des écoles est bonne, taux d'insertion à N+1 ou N+2 qui est bon. Les maquettes ont été transmises normalement.</p>
Ch. Lutz	<p>Des chiffres sur l'insertion professionnelle ?</p>
Ch. Vergnolle Maynar	<p>De mémoire 75% pour un concours sélectif et difficile.</p>
A-M. O'Connel	<p>Elle demande qu'on rappelle qui intervient dans le Conseil d'Ecole et donc a droit de vote.</p>
Ch. Vergnolle Maynar	<p>C'est une composition fixée nationalement : Représentant des partenaires et des personnels/étudiants à parts égales avec droit de vote + des personnalités extérieures élues par le Conseil (il y en 2 en l'occurrence).</p>
A-M O'Connel	<p>Ayant participé à ce conseil elle n'avait pas noté une sous-représentation des personnels et usagers</p>
J.-L. Rols	<p>Lien avec les licences, y a-t-il eu des échanges avec les responsables des licences de préprofessionnalisation ?</p>
Ch. Vergnolle Maynar	<p>Il y a un lien fort vers la préprofessionnalisation vers le professorat des écoles mais le lien vers le professorat du second degré est plus difficile à construire, il y a une marge de progression.</p>
R. Guilet	<p>Les partenaires sont considérés comme personnalités extérieures ?</p>
Ch. Vergnolle Maynar	<p>Oui, c'est une question de terminologie. Les partenaires extérieurs sont ceux qui financent les formations, représentent des institutions qui contribuent financièrement et construisent des équipes pluri catégorielles. Ce sont des partenaires des formations (INSPE, Université et Education Nationale).</p>
R. Guilet	<p>Les établissements co-accrédités sont des représentants dans ces conseils qui sont donc des partenaires.</p>

A.Sippel <i>Via le chat</i>	La collègue nous a écrit: "actuellement la composition du conseil d'Institut fait qu'il y a davantage de membres extérieurs et systématiquement les votes se font en défaveur des membres intérieurs à la composante". N'étant pas membre de ce conseil ni de l'INSPE, je n'en sais pas plus, mais la collègue nous signale que la situation est tendue et les personnels un peu en souffrance.
E. Garnier	Elle rassure sur le fait qu'il y a un dialogue social sain et des échanges très réguliers avec les représentants syndicaux qui siègent à l'INSPE. Biais dans la question entre extérieurs/intérieurs. Au-delà du cadrage national et de ce biais, la question de la soutenabilité financière n'est pas des moindres, compte tenu de la capacité/incapacité budgétaire des établissements qui est de pouvoir financer un plus large volume horaire pour la qualité de la formation. Résultat qui semble équilibré d'autant que la formation est déjà dense pour les étudiants. Elle indique que son CA doit intervenir à la fin du tour des autres établissements.
Ch. Vergnolle Maynar	Les équipes pédagogiques conservent la même dotation budgétaire. Nous sommes à budget constant et cela est appréciable dans le contexte actuel.
A. Cockx <i>Via le chat</i>	Sachant qu'il y a un débat qui passe mal en interne, il voit mal comment on peut prendre part au vote sans s'appuyer sur un avis du CA UT2J.
P. Raimbault	Nous sommes amenés en tant qu'organisme partenaire de l'INSPE à voter sur ce dossier d'accréditation et c'est le conseil d'administration d'UT2J qui doit clore le processus comme indiqué par UT2J.
Ch. Lutz	Un rattachement de l'INSPE à l'UFTMiP est-il envisageable dans le futur ?
P. Raimbault	C'est ce qui avait été écrit dans le précédent contrat quinquennal et cela avait été travaillé dans le cadre du projet IDEX et ça n'a pas abouti. A ce stade pas d'éléments nouveaux dans le cadre du nouveau quinquennal.
E. Garnier	C'est une question cohérente. Le processus de réflexion sur l'évolution du site n'étant pas encore remis à jour, il apparaissait trop tôt pour réévoquer cette question. Choix de ne pas poser cette hypothèse pour le moment. Cela viendra certainement d'ici un certain temps. Pas de souhait de se séparer de l'INSPE pour autant. Elle informe de la fin des fonctions de Christine Vergnolle Maynar et remerciements pour son travail à la direction de l'INSPE.
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	NPPV : 11 Contre : 0 Abs. : 0 Oui : 26
14. Dispositif DILAMI : point annuel	
J. Sourisseau	<i>Cf. PWP présenté en séance</i> Signale la nécessité pour ce poste d'une décharge à 25% et non à 15% pour le prochain recrutement suite à son départ à la retraite.
A. Sippel <i>via le chat</i>	Ne connaissait pas ce dispositif et se réjouit tout particulièrement de son existence. Elle est émue de voir le travail accompli pour les exilés. Un bravo

O. Carreras <i>via le chat</i>	tout particulier pour ce dossier. Merci pour votre investissement !
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	
15. Liste des conventions 2021	
P. Piera	Il y a un filtre sur le document qui rend illisible la dernière colonne. Pas de questions.
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	
16. Questions diverses	
A. Cockx	Serait-il possible d'anticiper l'agenda en mettant le CA de l'UFTMiP en dernier lieu pour avoir les avis des établissements ? Nous n'étions pas à l'aise pour voter sur le sujet de l'INSPé par exemple.
P. Raimbault	On sera attentif à ce point de vigilance, dossier de double validation qui sont exceptionnels.

Toulouse, le 15 octobre 2021

Le Président de l'UFTMiP



Philippe RAIMBAULT